

## 200 M€ supplémentaires pour la bio

17/05/2023



### Actus Agricoles

**Le ministère de l'Agriculture renforce le plan de soutien au secteur de l'agriculture biologique, avec un appui additionnel de près de 200 M€.**

À l'occasion du SIA en février dernier, le Gouvernement avait annoncé un plan de soutien à l'agriculture biologique, qui comportait notamment un fonds d'urgence de 10 M€ visant à apporter un soutien aux exploitations en agriculture biologique qui connaissaient de graves difficultés. Ce plan de soutien est aujourd'hui complété et renforcé : Marc Fesneau a annoncé à l'occasion d'un déplacement dans l'Oise le 17 mai 2023 sur un élevage laitier en agriculture biologique, un panel de mesures réaffirmant le soutien du gouvernement au secteur de l'agriculture biologique.

En premier lieu, au plan conjoncturel, est dégagée une enveloppe de 60 M€ pour aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des filières agricoles en agriculture biologique : les modalités d'octroi de cette aide seront fixées à travers des échanges avec les professionnels, afin d'aboutir à un mécanisme déployé rapidement sur le terrain.

Pour le secteur des fruits, sera mobilisé plus particulièrement le programme européen de distribution de fruits dans les écoles pour prioriser l'utilisation de fruits issus de l'agriculture biologique.

En complément des réponses structurelles aux difficultés du secteur biologique sont apportées pour répondre au fléchissement de la demande :

- Afin de promouvoir la consommation de produits biologiques par le consommateur, un nouvel abondement de 500 000 € à la campagne Bioréflexe portée par l'agence bio viendra s'ajouter à l'effort additionnel de 750 000 € déjà consenti par l'Etat fin 2022. En outre, une enveloppe de 3 M€ issus de France 2030 permettra de lancer une seconde campagne de communication.

- L'Etat s'engage au respect, d'ici la fin de l'année, des objectifs d'Egalim en restauration collective : dans chaque établissement relevant de l'Etat soumis à cette obligation, les objectifs de 50 % de produits sous signe de qualité et durables, et de 20 % minimum de produits biologiques, seront ainsi atteints. Cela représente un soutien par la demande d'environ 120 millions d'euros.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/200-m-supplementaire-pour-la-bio/>